

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 02/11/2022 au 31/12/2023			Total
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens				
- De services				
Chiffre d'affaires net				
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			3 129	
Impôts, taxes et versements assimilés			125	
Salaires et traitements			5 600	
Charges sociales			3 016	
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations				
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			11 869	
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-11 869	
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			-11 869	

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2023	
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS		
TOTAL DES CHARGES	11 869	
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	-11 869	

COMPTES ANNUELS

en euros

HOLDING QL

Exercice du 02/11/2022 au 31/12/2023

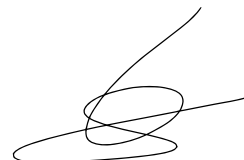
Bilan au 31/12/2023

233 RUE DE HIRIBEHERE
64480 USTARITZ

SIRET : 92104709800022

NAF : 6630Z

Certifié conforme par le gérant le 31/05/2024



Bilan Actif

Bilan Actif	Du 02/11/2022 au 31/12/2023			Net
	Brut	Amort. Prov.	Net	
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	2 490		2 490	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	2 490		2 490	
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens				
- De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	6 657		6 657	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	14 033		14 033	
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	20 689		20 689	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	23 179		23 179	

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 02/11/2022	
		Au 31/12/2023	
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé)	100	100	
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
Réserves :	- Légale		
	- Statutaires ou contractuelles		
	- Réglementées		
	- Autres		
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-11 869	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		-11 769	
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour :	- Risques		
	- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes :	- Auprès des établissements de crédit		
	- Financières diverses	33 564	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes :	- Fournisseurs et comptes rattachés		
	- Fiscales et sociales	1 385	
	- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES		34 949	
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		23 179	

HOLDING QL

Société à responsabilité limitée à associé unique

Au capital de 100 euros

Siège social : 233 Rue Hiribehere

App 11 BAT D2 Résidence Hirigoina

64480 Ustaritz

921 047 098 RCS BAYONNE

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 MAI 2024**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir une perte de 11 869,45 euros.

L'associé unique décide d'affecter l'intégralité de la perte de l'exercice, soit 11 869,45 euros, en totalité au compte « REPORT A NOUVEAU ».

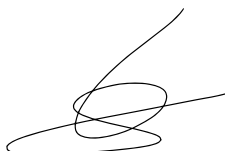
Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à – 11 769,45 euros et celui du poste « AUTRES RESERVES » à un montant de 11 869,45€.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

**Certifié conforme
La Gérance**



HOLDING QL

Société à responsabilité limitée à associé unique

Au capital de 100 euros

Siège social : 233 Rue Hiribehere

App 11 BAT D2 Résidence Hirigoina

64480 Ustaritz

921 047 098 RCS BAYONNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 31 MAI 2024

L'an 2024,
le 31 mai,
à 14 heures,

Au siège social, 233 Rue Hiribehere – 64480 USTARITZ

Monsieur Quentin LATINO, demeurant 233 Rue Hiribehere, App 11 BAT D2 Résidence Hirigoina
- 64480 Ustaritz

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 1,00 euro chacune émises par la société
HOLDING QL,

Associé unique et seul Gérant de ladite société,

La réunion est présidée par Monsieur Quentin LATINO.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Gérant de la Société, Monsieur Quentin LATINO, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Il a également établi le rapport sur la ou les autres opérations proposées à l'ordre du jour.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce ;
- Rémunération du Gérant sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 0,00 euros.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir une perte de 11 869,45 euros.

L'associé unique décide d'affecter l'intégralité de la perte de l'exercice, soit 11 869,45 euros, en totalité au compte « REPORT A NOUVEAU ».

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à – 11 769,45 euros et celui du poste « AUTRES RESERVES » à un montant de 11 869,45€.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique rappelle en tant que de besoin la rémunération qu'il a perçue en contrepartie de ses fonctions de Gérant au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant de 5600 euros.

En outre, la société a pris en charge ses cotisations obligatoires et facultatives pour les montants suivants :

- Cotisations obligatoires : 2 334 euros
- Cotisations facultatives : 681,61 euros

CINQUIEME DECISION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Quentin LATINO

